

# « Inami, on va droit dans le mur »

## SANTÉ On remplacera moins d'un médecin francophone sur deux

- Nouvelle pièce au dossier Inami : le CIPMP actualise son cadastre.
- Le professeur Delière (UCL) annonce une catastrophe : on pourrait ne remplacer qu'un médecin francophone sur deux d'ici 2026.

**O**n va droit dans le mur. Dans ce dossier de la planification médicale, nous les francophones, nous courons un très grand danger. » Le professeure émérite Denise Delière (UCL) n'est pas une habituée des déclarations tapageuses. Pourtant, dans ce dossier éminemment communautaire, elle estime désormais que tous les signaux sont au rouge. Ancien membre de la commission de planification de l'offre médicale et initiatrice du Centre d'information sur les professions médicales (CIPMP), elle livre au *Soir* une nouvelle analyse de l'évolution du corps médical sur la base d'un cadastre que le CIPMP tient à jour depuis... 1975. Analyse qu'elle a réalisée avec son collègue le professeur E. De Clercq.

**1 Plus de médecins, moins d'actifs.** Première donnée : depuis 1975, le nombre de médecins a été multiplié par 2,6. On compte 50.000 équivalents-personnes



Ne pas modifier les quotas serait plus que problématique. © REPORTERS.

(l'addition des activités pour faire des temps pleins) alors qu'ils étaient moins de 20.000 au milieu des années 70. Par contre, les activités curatives des médecins (les soins aux patients) ont « seulement » doublé tandis que le nombre d'inactifs a été multiplié par neuf. Le CIPMP met aussi en évidence la différence de densité médicale entre Wallonie et Flandre. Elle a toujours été plus élevée du côté francophone, vu l'attractivité des études de médecine qui y a été supérieure pendant des décennies. Mais, insiste le CIPMP, cette différence n'implique pas de surconsommation abusive.

**2 Un regard de 40 ans.** Alors que la planification pilotée par le SPF Santé publique se base sur la durée des études de médecine, « le CIPMP met en regard le nombre d'entrants actuellement dans la profession... avec celui des entrants 40 ans plus tôt, ce qui est intéressant pour comprendre l'évolution des densités médicales », dit Denise Delière. Cette analyse est surtout utile pour évaluer les besoins de remplacement à venir. » Aussi, le CIPMP met aujourd'hui en lumière la croissance impressionnante des sorties attendues : de 2009 à 2019 les médecins atteignant 65 ans sont et seront issus

de cohortes où il y avait pléthore de diplômés, et leur nombre va exploser d'ici 2020 et rester élevé ensuite. Par ailleurs, les nombres de médecins près de la retraite étant très proches d'une Communauté à l'autre, la pénurie de praticiens va s'accroître là où l'on remplace le moins... c'est-à-dire du côté francophone qui a droit à 40 % du quota fédéral. « De 2004 à 2020, les quotas cumulés autorisent quelque 10.500 diplômés néerlandophones et près de 7.000 diplômés francophones, soit respectivement près de 150 % et moins de 80 % des cohortes de diplômés d'il y a 40 ans. » Pendant que les francophones verront la

densité médicale se réduire, ce sera l'inverse en Flandre. Ajoutez-y les mesures de lissage promises par Maggie De Block pour « absorber les surplus d'étudiants dits surnuméraires » et on comprend pourquoi Denise Delière annonce une catastrophe : « A quotas inchangés, seuls deux tiers des besoins de remplacement francophones pourraient ainsi être rencontrés entre 2018 et 2026. Et si de 2021 à 2026, les quotas demeuraient fixés à 492 diplômés francophones, puis amputés par exemple de 150 par an pour compenser les « surnuméraires », le remplacement des cohortes correspondantes n'atteindrait que 43 %. » Soit moins d'un médecin retraité sur deux ! Le tout dans un contexte où la pénurie se ressent déjà chaque jour.

**3 Les recommandations.** Sur la base de ce modèle, qui leur avait déjà permis voici 20 ans de prévoir la pénurie actuelle, les professeurs Delière et De Clercq (UCL) recommandent aux francophones de « négocier vigoureusement au fédéral des quotas adoptant au moins provisoirement une autre clé de répartition de jeunes diplômés entre Communautés ». Du genre 50/50 jusqu'en 2030 au lieu de 40/60. Reste à convaincre côté flamand... ■

ÉRIC BURGRAFF

Le rapport complet sur les évolutions depuis 1975 peut être téléchargé à partir du site du CIPMP